

Recherches sociographiques



Propos du lecteur

Roger Levasseur

Volume 25, numéro 1, 1984

Le gouvernement du parti Québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056089ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056089ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Levasseur, R. (1984). Propos du lecteur. *Recherches sociographiques*, 25(1), 157–158. <https://doi.org/10.7202/056089ar>

sigles », un « M ?^{BT} » récurrent ou un index de la « bibliothèque » analytique. Et il y a plein d'autres erreurs de finition : les mémoires en plusieurs tomes qui sont parfois comptés pour une, parfois pour plusieurs entrées ; un Marcel Lavallée qui se met à s'appeler Roger ou une Mercedes Grégoire qui se transforme en J.-Ernest ; une liste alphabétique par genre d'où sont disparues cinquante-neuf entrées — certaines par fusion, la majorité par volatilisation — et qui, mystérieusement, donne un nombre d'entrées strictement égal au nombre d'auteurs au catalogue... (Pour être honnête : je n'ai pas vérifié que ce soit systématique, mais il m'a semblé que les titres disparus de la liste étaient les inédits non localisés ; il aurait fallu le dire.)

Est-ce l'auteur lui-même qu'il convient de chicaner pour ce travail quelque peu bâclé ? La cité sauvage regroupe, à un bout, des perfectionnistes ou des inhibés qui, à défaut d'une habile sage-femme, risquent d'accoucher moins souvent qu'à leur tour ; à l'autre bout, il y a les têtes heureuses et les productivistes qui, faute de censeurs, publient trop et trop vite. J'en ferai donc reproche à l'I.Q.R.C. Ce n'est pas tout d'inonder le marché de produits « scientifiques » emballés de fort belles couvertures : à quoi sert de s'obstiner à chercher la culture québécoise si on n'est pas en mesure de témoigner de sa vitalité par la qualité de cette part sur laquelle on a un certain contrôle, la culture savante ?

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,
Université Laval.*

PROPOS DU LECTEUR

Quelques questions adressées au professeur Jean-Jacques Simard sur le « compte rendu » de mon ouvrage, *Loisir et culture au Québec* (Montréal, Boréal Express, 1982, 192p.)

Ainsi, le professeur Jean-Jacques Simard a jugé qu'il était de son devoir de « serviteur » de quitter quelques courts instants la salle du comité de rédaction de la revue *Recherches Sociographiques* pour tancer l'auteur de l'ouvrage *Loisir et culture au Québec*, qui manifestement n'a pas eu l'heur d'écrire ce que lui, le professeur Simard, avait, semble-t-il, envie de lire. Il a donc commis un « compte rendu » qui est paru, bien par hasard sans doute, dans le numéro xxiv (2) de la revue publiée par le département de sociologie de l'Université Laval.

Le court texte qui suit vient adresser quelques questions au dévoué professeur Simard quant à sa façon de rendre compte d'un ouvrage qu'il dit avoir lu. Nul doute qu'en bon serviteur, il se fera une obligation de leur apporter des réponses éclairées.

Pouvez-vous diantre nous expliquer, M. le professeur, comment ce « commentaire » a-t-il pu se retrouver dans la rubrique des comptes rendus ? Car ce n'est certes pas à vous qu'on pourrait apprendre que cette formule a pour objet d'informer le lecteur du contenu d'un ouvrage. Impudent celui qui oserait prétendre que vous ignorez que cet exercice exige d'exposer, de faire rapport, de présenter, de décrire les objectifs, le cadre d'analyse, la démarche, les parties de l'ouvrage ou ses chapitres. Alors, se peut-il que vous ayez volontairement fait fi de ces règles et principes élémentaires pour, comme l'eut fait Narcisse si l'occasion lui en avait été fournie, faire étalage de vos conceptions, de vos savoirs, de vos « pratiques » et de vos jugements personnels ?

Si ce compte rendu n'en est pas un, de quoi s'agit-il ? D'un collage de citations sorties de leur contexte sans en mentionner les coordonnées ? D'une innovation pédagogique de votre part

consistant à ne pas informer vos lecteurs des endroits où vous avez puisé les citations qui ont servi à meubler votre « compte rendu » afin de développer chez eux le goût de la découverte ? Vous laissant le soin de trancher cette question avec la rigueur que l'on vous reconnaît, vous n'aurez certes pas objection, entre temps, à ce que nous livrions, mais dans une perspective pédagogique plus traditionnelle, la source des morceaux que vous avez utilisés pour réaliser ce « collage-maison » :

La citation du premier paragraphe est tirée de la jaquette de l'ouvrage produite par l'éditeur (c'est d'ailleurs la seule citation dont le lecteur peut retracer la source) ;

Quatre des citations du second paragraphe sont puisées dans le chapitre V aux pages 111, 112, 112, 121, tandis qu'une autre est tirée à la page 9 de l'introduction, où l'auteur présente précisément le chapitre V :

Enfin la première citation du troisième paragraphe est extraite de la jaquette (sans en faire mention), tandis que la seconde provient de la conclusion, à la page 162, où l'auteur résume certaines considérations du chapitre V.

Se peut-il que vous, spécialiste éclairé, n'ayez pas cru bon de rendre compte de l'ensemble de l'ouvrage, qui comporte faut-il le signaler six chapitres ? Se peut-il que, dans votre esprit, le chapitre V du dit ouvrage ne contînt l'unique matière digne de compte rendu ? Se peut-il que vous ayez involontairement omis de mettre en perspective le chapitre en question avec l'ensemble de l'ouvrage ? Ces quelques « data » (sic) ne démontrent-ils pas que, sûrement à votre insu, vous n'avez fait qu'un traitement partiel et partiel de l'ouvrage en question ? Serait-il le lot d'un malin que d'y voir là un sens de l'éthique douteux sinon absent ?

Ne prenant en compte ni les objectifs ni la démarche poursuivis par l'auteur, aviez-vous d'autre intention que de lui reprocher de ne pas avoir analysé ce que vous, humble « serviteur », auriez aimé y voir traité : les pratiques de loisirs du « peuple » ? Comme l'auteur du livre se fait, semble-t-il, muet sur les dites « pratiques », peut-on vous faire grief d'exposer à vos lecteurs ce que vous, vous savez sur le sujet ? Au service de tous, peut-on vous en vouloir d'avoir débordé le cadre du compte rendu pour ne pas les laisser choir dans l'ignorance ? Grâce à vous, vos lecteurs apprennent donc que le « peuple » s'est emparé des écoles ; qu'il a pris d'assaut Fort Lauderdale et ses plages ; qu'il lit aussi bien les livres de recettes que les romans d'Agatha Christie ; que les élus locaux n'ont pu résister, sous sa pression incessante, à son engouement pour le hockey et le ballet-jazz ; qu'une de ses fractions, à savoir les enseignants, a envahi les parcs provinciaux pour s'adonner à la pêche et au ski de fond ; qu'une autre de ses fractions, dont les Jean-Jacques Simard, fréquente le cinéma, la librairie ou pratique le bricolage (le bricolage intellectuel ?) sur un établi Work Mate. À lire le professeur Simard, force est de constater que le Québec est traversé par une véritable révolution culturelle « populaire ». Dans son transport, se pourrait-il que le visionnaire professeur ait négligé, par mégarde, de préciser un concept important pour la saisie de sa leçon de sociologie du loisir ? Car de « peuple », on ne définit guère le sens. Alors, dévoué professeur, voulez-vous nous dire qui est le « peuple » après nous avoir si bien dit ce qu'il fait ? On voit déjà venir la réponse « populaire » : « Ben voyons donc, le peuple, c'est bien simple, c'est tout le monde, y compris les p'tits Simard. En vérité, je vous le dis, si Jean-Jacques le fait, tout le monde le fait ».

Tout en vous sachant gré de l'enseignement prodigué tout au long de ce « compte rendu », l'auteur de ce texte aimerait en terminant vous adresser une dernière question portant sur votre vaste culture en matière de loisir.

Seriez-vous assez de service pour indiquer, étant donné que le contenu de *Loisir et culture au Québec* n'est, selon vous, qu'une somme de clichés, de déjà vu, de déjà écrit, les titres d'ouvrages dont l'auteur n'aurait que reproduit les analyses existantes sur le sujet ? Question d'éthique, quoi !

Roger LEVASSEUR

*Professeur
Université du Québec à Trois-Rivières.*

COMMENTAIRES

L'ouvrage en question fait penser à de la pizza : vous pouvez y planter votre fourchette n'importe où, la saveur est la même. Il ne m'a pas paru utile de distinguer le chapitre « fromage » du chapitre « pâte », du chapitre « anchois, olives et piment ». Tout est dans la sauce, dont le goût m'a paru insipide.

On aura noté que Levasseur tient à sa recette : même lorsqu'il s'essaie à jouer du sarcasme, il reste dans les clichés les plus banals.

Jean-Jacques SIMARD

Comme la rédaction de *R.S.* se tient responsable de ce qu'elle accepte de publier, j'estime devoir ajouter une précision. À l'encontre de ce qu'écrit Levasseur — et comme peuvent aisément en juger nos lecteurs — nous ne considérons pas qu'une recension soit un « exercice », soumis à des règles formelles d'écriture autres que celles de la qualité de la langue. À nos yeux, la critique ou le dialogue entre chercheurs sont une fonction essentielle de l'activité scientifique. Notre section de « comptes rendus », par ailleurs, est la plus libre de la revue et il est assez rare qu'un texte y soit refusé. Mises à part celles qui, soumises spontanément, porteraient sur des ouvrages hors du champ d'intérêt de la revue, ou seraient de qualité plutôt médiocre, les seules recensions que nous croyons devoir refuser sont celles qui dénoteraient une manque flagrant d'honnêteté intellectuelle, qui seraient faites d'opinions gratuites ou qui afficheraient, soit une basse complaisance, soit un manque élémentaire de civilité envers l'auteur de l'ouvrage recensé. Nous attendons bien de nos recenseurs qu'ils rendent compte de l'ouvrage que nous leur confions ; mais nous leur laissons toute latitude quant à la manière de le faire — quitte à ne plus les solliciter si nous sommes mal satisfaits de leur travail. Certains jugeront que tel livre ne demande pas davantage qu'une courte description ; d'autres préféreront y aller d'un long résumé. D'autres encore prendront la peine de porter un jugement critique élaboré — ce qui est sans doute la formule la plus intéressante, bien qu'elle ne soit pas toujours nécessairement la plus pertinente. J.-J. Simard, en l'occurrence, a jugé que l'ouvrage de Levasseur, qu'il avait accepté de recenser, ne méritait pas davantage qu'un court diagnostic. Il n'était pas le premier, en ces pages, à poser un regard sévère sur une des productions de la cité savante. Nonobstant ses propres réticences à rendre publique cette critique, qu'il jugeait lui-même peut-être inutilement négative, je n'ai pas cru devoir rejeter ou censurer son texte.

Nicole GAGNON
Rédacteur